



RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

**CAMPAGNE DE BOURSES DE COLLEGE
2019-2020**

Liste des pièces à fournir

Chaque dossier de bourse doit comprendre :

- L'imprimé de demande de bourse
- L'avis d'impôt 2018 sur les revenus de l'année 2017

Rectorat de l'académie
de Toulouse

Pièces complémentaires à fournir, selon votre situation

Selon votre situation	Pièces complémentaires à fournir
Si vous vivez en concubinage	L'avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 de votre concubin (e)
En cas de changement dans votre situation entrainant une diminution de ressources en 2018.	Votre avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018, dès sa réception. Tout justificatif de la modification substantielle de votre situation entrainant une diminution de ressources en 2018 et attestation de la CAF.
En cas de changement récent de votre situation familiale, exclusivement décès de l'un des parents ou divorce ou séparation : les seuls revenus du demandeur seront pris en compte.	Justificatif de modification de situation familiale - attestation de paiement de la CAF.
Si l'enfant pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition 2017	L'attestation de paiement la CAF indiquant les personnes à votre charge Justificatif du changement de résidence de l'enfant
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	La copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille et attestation de paiement de la CAF

Dossier suivi par :

Chrystel ANDRIEUX
Chef de Division

DSDEN de l'Ariège
Gestion bourses : 09-31-65
Tél : 05 67 76 52 09
Mail : ia09dve@ac-toulouse.fr

7 rue du Lieutenant Paul Delpech
BP 40077
09 008 Foix Cedex

Isabelle ROGER
Chef de Division

DSDEN du Lot
Gestion bourses : 46-81-82-32-12
Tél : 05 67 76 55 11
Mail : vse46@ac-toulouse.fr

Cité Chapou
1 Place Jean Jacques Chapou
CS 40286
BP 286
46000 Cahors

**TOUT DOSSIER TRANSMIS APRES LA DATE OFFICIELLE DE FIN DE
CAMPAGNE (17-10-2019) SERA REJETE**

